



*Comité économique et social européen*

# **Séminaire organisé par l'Organisation internationale du travail**

*Amman, Jordanie 27-28 avril 2005*

\*\*\*\*\*

\*

*Allocution de*

**Mme Anne-Marie SIGMUND**

*Présidente du Comité économique et social européen*

**Discours d'ouverture**

Seul le texte prononcé fait foi  
—————  
Check Against Delivery

Monsieur le Premier Ministre,  
Monsieur le Ministre,  
Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs,  
Mesdames et Messieurs les Présidents,  
Chers Collègues,  
Chères Collègues,

Je voudrais tout d'abord vous dire le plaisir que j'ai, aujourd'hui, à me retrouver parmi vous pour l'ouverture de ce séminaire sur la promotion du dialogue social et sur la création d'un Conseil économique et social en Jordanie.

Je voudrais, en premier lieu, remercier les autorités jordaniennes pour l'invitation qu'elles m'ont adressée à mener une délégation du CESE en Jordanie.

Mes remerciements s'adressent tout particulièrement à son Excellence M. Adnan Badran; Premier Ministre, et à M. Bassem Assalem, Ministre du Travail.

Je me réjouis particulièrement des réunions qui m'attendent dans les deux jours à venir et également à l'idée de revenir en Jordanie au mois de novembre pour cet important événement que constitue le Sommet Euromed des Conseils économiques et sociaux et institutions similaires.

Je voudrais aussi remercier très vivement l'Organisation internationale du travail, notamment son représentant en Jordanie, M. Rachid Khedim pour avoir organisé ce séminaire mais aussi et surtout pour mener à bien cet excellent projet de promotion du dialogue social et de création d'un Conseil économique et social en Jordanie.

Notre visite aujourd'hui en Jordanie dans le cadre de ce projet est une nouvelle illustration des relations de travail qui se sont établies entre le Comité économique et social européen et l'Organisation internationale du travail.

Cette collaboration se développera encore prochainement, notamment dans la région euroméditerranéenne.

J'aurai d'ailleurs l'occasion de m'en entretenir directement avec M. Somavia, Directeur général de l'Organisation internationale du travail, dans les prochains jours.

Mon intervention aujourd'hui s'articulera autour de quatre points principaux :

1. 2005 : l'année de la Méditerranée
2. La Jordanie, un partenaire privilégié pour l'Union européenne
3. Un rôle important à jouer pour la société civile
4. Un Conseil économique et social en Jordanie

## 1. 2005 : l'année de la Méditerranée

L'année 2005 représentera sans aucun doute un tournant pour les relations euro-méditerranéennes.

Cette année marque le 10<sup>ème</sup> anniversaire de la Déclaration de Barcelone et connaîtra plusieurs célébrations auxquelles la société civile, et en particulier le réseau des CES et institutions similaires, sera associée.

Mais, surtout, 2005 donne l'occasion d'une relance de la coopération entre l'Union européenne et les pays de la région.

Je voudrais d'ores et déjà souligner l'importance de la communication récemment adoptée par la Commission européenne sur "*Le 10<sup>ème</sup> anniversaire du partenariat euroméditerranéen*".

Cette communication établit pour les cinq années à venir un programme de travail particulièrement ambitieux auquel le CESE apporte son soutien.

En particulier, nous nous réjouissons de la priorité qui est accordée à l'éducation, à la croissance économique durable ainsi qu'à la promotion des droits de l'homme et de la démocratie.

Cette communication souligne qu'un des déficits des relations euro-méditerranéennes au cours des dernières années était le manque d'engagement de la société civile dans cette politique.

Je me permets de rappeler que nous avons au CESE et lors des derniers Sommets maintes fois souligné notre préoccupation vis-à-vis du manque d'appropriation par les populations de la politique euroméditerranéenne.

Notre préoccupation concernait également une certaine désillusion des populations à l'égard de l'Union européenne.

Cette désillusion n'avait d'égal que les espoirs qu'avait en 1995 suscité l'adoption d'une nouvelle politique euro-méditerranéenne innovatrice.

L'année 2005 marque également le lancement effectif de la politique européenne de voisinage avec la mise en œuvre dans plusieurs pays et, notamment en Jordanie, des plans d'action récemment adoptés.

Cette politique européenne de voisinage fixe des objectifs de partenariat ambitieux avec les pays voisins, objectifs reposant sur la ferme adhésion à des valeurs partagées et sur la réalisation de réformes politiques, économiques et institutionnelles.

L'Union ouvre ainsi la perspective d'être partie prenante à son marché intérieur et la possibilité d'une intégration économique accrue.

En bref, la politique européenne de voisinage prolonge et renforce le cadre actuel de coopération.

Dans ce contexte, je trouve essentiel et primordial que la société civile soit associée à la définition et à la mise en œuvre de cette politique de voisinage aussi bien au niveau régional que national.

Je vous informe que le CESE élabore actuellement un rapport d'information sur "*Le rôle des organes consultatifs et des organisations socioprofessionnelles dans la mise en œuvre des Accords d'association et dans le cadre de la politique européenne de voisinage*" qui constituera sa contribution au Sommet des CES et institutions similaires de novembre prochain en Jordanie.



## **2. La Jordanie, un partenaire privilégié pour l'Union européenne**

Depuis 1995, la Jordanie a été un partenaire actif de l'Union européenne.

L'Accord d'association entre la Jordanie et l'Union européenne a été signé dès novembre 1997.

Nous pouvons tous regretter que la longueur des procédures de ratification au sein de l'Union européenne n'ait pas permis à cet accord d'entrer en application avant mai 2002.

Depuis cette date, les réunions du Conseil d'association se déroulent sur une base régulière et de façon fructueuse.

Par ailleurs, dans le cadre de la politique de voisinage l'Union européenne et la Jordanie ont déjà adopté conjointement un plan d'action.

.../...

Le Comité se réjouit des priorités qui ont été dégagées dans le cadre de ce plan d'action et notamment de la volonté d'avancer sur le dialogue national concernant la démocratie de la vie politique, de l'appui à la mise en œuvre de la stratégie jordanienne pour le développement durable et la lutte contre la pauvreté et de la promotion de l'égalité de traitement des femmes en vue de préparer un plan pour accroître leur participation dans la vie politique et économique.

### **3. Un rôle important à jouer pour la société civile**

La communication de la Commission récemment adoptée sur la relance du partenariat prend note de l'activité menée par le réseau des Conseils économiques et sociaux et institutions similaires.

Par ailleurs, le Président en exercice du Conseil, M. Jüncker, m'a personnellement invité à venir présenter l'activité du réseau des CES à l'occasion de la Conférence ministérielle euroméditerranéenne qui se déroulera à Luxembourg les 30 et 31 mai prochain.

Je me réjouis, nous nous réjouissons, de ces reconnaissances publiques du rôle joué par nos institutions qui signifient une volonté de mieux prendre en compte les aspirations de la société civile dans le cadre des relations euro-méditerranéennes.

Cette appréciation se trouve confirmée par l'examen des objectifs prioritaires de la communication qui consacre un paragraphe entier à la société civile et souligne la nécessité de développer les mécanismes encourageant la participation de groupes de la société civile aux niveaux national et régional.

J'ai souligné lors de ma récente rencontre avec la Commissaire aux relations extérieures, Mme Ferrero-Waldner, la disponibilité du CESE et du réseau des CES et institutions similaires à contribuer encore plus activement à ce processus.

La tenue en novembre 2005 du prochain Sommet des CES et institutions similaires en Jordanie représentera un moment important dans ce contexte.

Nous avons ensemble, CESE et représentants de la Jordanie une responsabilité particulière pour faire de ce Sommet un succès important et pour qu'il marque une nouvelle étape dans la relance du partenariat et dans l'accroissement de la participation et de l'appropriation des sociétés civiles.

Par ailleurs, cette volonté de mieux intégrer la société civile se retrouve également dans les objectifs de la politique de partenariat et notamment dans les plans d'action.

Pour ce qui concerne la Jordanie, le plan d'action fournit à la société civile plusieurs opportunités d'intervenir et de contribuer à sa mise en œuvre.

Le CESE a d'ailleurs organisé hier une audition avec plusieurs représentants de la société civile jordanienne pour identifier les opportunités de formuler un certain nombre de propositions concrètes.

#### **4. Un Conseil économique et social en Jordanie**

Je voudrais, dans un premier temps, souligner la pertinence du projet de l'OIT sur le renforcement des capacités des partenaires sociaux pour la promotion d'un véritable dialogue social.

Le CESE se réjouit des principaux objectifs de ce projet qui vise à mettre en place en Jordanie les mécanismes légaux permettant d'organiser la concertation sociale, d'élargir et de consolider le droit à la négociation collective à tous les secteurs de la production publique et privée et de renforcer les mécanismes, les instruments et les institutions chargés de la prévention et du règlement des conflits individuels et collectifs du travail.

A ces objectifs directement liés à la problématique du dialogue social, s'ajoute bien entendu le soutien apporté au projet jordanien de créer un Conseil économique et social.

Depuis le dernier Sommet de Valence et la volonté exprimée par le gouvernement jordanien de créer un Conseil économique et social et d'accueillir le prochain Sommet Euromed des CES et institutions similaires, le CESE s'est pleinement investi dans ce projet.

La présence aujourd'hui d'une délégation de neuf conseillers du Comité en est la preuve exemplaire.

Mon intervention d'aujourd'hui constitue une brève introduction à la contribution technique que mes collègues apporteront au cours des deux prochains jours.

En effet, les conseillers du Comité vous présenteront et engageront avec vous un débat sur les exemples de dialogue social et de fonctionnement de Conseils économiques et sociaux au niveau européen et dans les pays membres que sont le Portugal, l'Italie, les Pays-Bas et la Belgique.

Par ailleurs, nous présenterons également la réalité et l'organisation de ce qu'au sein de notre Comité nous appelons le Groupe "Activités diverses" et qui regroupe tous les secteurs de la société civile autres que les partenaires sociaux "stricto sensu".

Nous avons, au Comité économique et social européen, toujours respecté les décisions prises concernant l'organisation, le fonctionnement, la composition des Conseils économiques et sociaux.

Bien entendu, notre conception, comme vous pourrez le vérifier au cours de ces deux journées de travail, est celle d'un Conseil économique et social représentatif de la société civile et ouvert à ses évolutions et d'un Conseil qui joue véritablement un rôle de conseil des autorités politiques en toute autonomie.

Je vous remercie de votre attention.

---